

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 7

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Canton de Neuchâtel

MISE SOUS SÉQUESTRE

Vu l'apparition d'un foyer de loque américaine à Lignièrès, à Môtièrès et d'un foyer de loque européenne aux Banderets-sur-Buttes, l'Office vétérinaire cantonal et l'Inspectorat cantonal des ruchers,

décident :

Article premier. Les territoires communaux de Lignièrès, du Landèron, de Môtièrès, de Buttes et de la Côte-aux-Fées sont mis sous séquestre.

Article 2. Dans les régions sous séquestre, tout trafic d'abeilles ainsi que tout changement d'emplacement des colonies sont interdits.

Article 3. Les contraventions à la présente décision sont punies conformément aux prescriptions fédérales en la matière.

Article 4. La présente décision entre immédiatement en vigueur et sera insérée dans la « Feuille officielle » et le « Journal suisse d'apiculture ».

Neuchâtel, le 3 juin 1969.

L'inspecteur cantonal
des ruchers :
J.-P. Gobbo.
Le vétérinaire cantonal :
Dr Staehli.

VÉTÉRANS 1969

Comme il fallait s'y attendre en ramenant l'âge requis à respectivement 40 et 25 ans d'activité, c'est un nombre impressionnant de vétérans qui figurent au palmarès de 1969, soit :

255 avec la plaquette pour 40 ans ;

932 avec le petit plateau pour 25 ans. En tout 1187.

Il n'est pas possible de publier in extenso le nom de tous ces jubilaires qui constituent près du quart de l'effectif total. Cette proportion nous oblige à constater le vieillissement de nos rangs, et nous fait une obligation d'encourager toujours plus les jeunes, qui bientôt devront prendre la relève.

A tous ces vétérans, le CC apporte ses félicitations et ses vœux.

Le préposé
Ed. Bassin.

Maladies des abeilles en mai 1969

Acariose

<i>Canton-district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton-district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
<i>Berne</i>			<i>Schaffhouse</i>		
Delémont	Bavelier,	1	Schleitheim	Schleitheim	1
	com. Movelier	1			
	Rebeuvelier	1	<i>Valais</i>		
Porrentruy	Courtemaury	1	Entremont	Versègères	1
<i>St-Gall</i>			<i>Zurich</i>		
Sargans	Walenstadt	1	Dielsdorf	Oberhasli	1

Loque américaine

<i>Argovie</i>			Sursee	Wolhusen	1
Aarau	Suhr	1	Willisau	Buchs	1
Bremgarten	Wohlen	1			
Rheinfelden	Kaiseraugst	1	<i>Tessin</i>		
Zofingue	Rothrist	1	Leventine	Quinto	1
<i>Berne</i>				Madrana/Airolo	1
Berne	Illiswil	1	Bellinzona	Montecarasso	1
Berthoud	Bifang	1	Locarno	Intragna	1
Konolfingen	Tonibach	1		Loco	1
Nidau	Moerigen	1	Valle Maggia	Gordevio	1
	Twannberg	1		Moghegno	1
Saanen	Schönried	1	<i>Zurich</i>		
Seftigen	Kirchdorf	1	Horgen	Samstagern	1
Signau	Eggiwil	2	Winterthour	Elsau	1
Trachselwald	Walterswil	1			
Franches-			<i>Fribourg</i>		
Montagnes	Froidevaux/Soubey	2	Gruyère	Bulle	1
	Les Breuleux	1		Hauteville	1
Delémont	Sur le Mont/		Singine	Bennewil/Alterswil	1
	Courtételle	1			
Porrentruy	Buix	1			
<i>Grisons</i>			<i>Neuchâtel</i>		
Glénner	Laax b/Ilanz	1	Neuchâtel	Lignièrès	1
Heizenberg	Tartar	1	Val-de-Travers	Môtiers	1
Plessur	Churwalden	2			
<i>Lucerne</i>			<i>Vaud</i>		
Entlebuch	Werthenstein	1	Avenches	Avenches	1
			Moudon	Moudon	1

Loque européenne

<i>Argovie</i>			<i>Fribourg</i>		
Aarau	Suhr	1	Lac	Courtion/Misery	1
<i>Grisons</i>					
Heizenberg	Portein	1	<i>Neuchâtel</i>		
Vorderrhein	Brigels/Dorf	1	Val-de-Travers	Buttes	1
	Trun/Cartatscha	1			
<i>Valais</i>			<i>Vaud</i>		
Raron-est	Betten	1	Aigle	Le Sépey	1
			Rolle	Gilly	1
<i>Tessin</i>				Bursins	1
Leventine	Airolo	1	Vevey	Les Monts-	
	Quinto			de-Corsier	1

Section apicole du Liebefeld.

ÉMISSION TÉLÉVISION ROMANDE HORIZONS CAMPAGNARDS

du dimanche 6 juillet 1969, dès 19 h. 15. Cette émission sera réservée à un sujet apicole.

L'apiculture est ainsi prise au sérieux et les vrais apiculteurs s'en réjouiront.

Comité SAR.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR JUILLET 1969

La période qui vient de s'écouler ne nous a guère été favorable.

Le début de juin nous a valu une température quasi-hivernale et nos abeilles ont peu ou pas récolté. Ce sont les ruchers de moyenne altitude qui ont le plus souffert de cette situation. En plaine la récolte de printemps était terminée et en altitude la floraison est encore à ses débuts.

D'une façon générale la première récolte est plutôt maigre, nulle même pour beaucoup de ruchers qui ont de la peine à rattraper un retard rarement vu.

Lorsque paraîtront ces lignes, les transports à la montagne seront probablement terminés. Mais qu'en sera-t-il de la récolte dans les régions où seule une miellée de forêt est à escompter ? Le rapport de la Section apicole de Liebefeld sur les miellées, dont nous avons un exemplaire sous les yeux est plutôt pessimiste dans ses prévisions pour 1969. Il ne faut pas s'attendre à une récolte du genre de 1968. Une récolte moyenne n'est cependant pas à exclure à priori. A plusieurs reprises au cours de notre carrière nous avons vu la miellée donner 2 ans de suite : 1907-1908, 1911-1912, 1928-1929, 1942-1943, et nous en passons.

Quoi qu'il en soit, mon cher débutant, et si vous faites de l'apiculture pastorale pour la première fois ou depuis 2 à 3 ans seulement, il faudra suivre attentivement votre rucher de montagne et ne pas abandonner vos abeilles à leur sort. Vous avez probablement prélevé ce qu'il y avait dans les hausses. Vos colonies sont maintenant au maximum de leur force, vos corps de ruches garnis de couvain jusqu'aux rayons du bord. Il ne reste donc que fort peu de place pour les provisions éventuelles, malgré l'apparence trompeuse du dessus des cadres. Ces maigres réserves peuvent disparaître en peu de jours de pluie. Il ne faut pas oublier non plus que le transport provoque une certaine agitation, donc une consommation accrue. La plus grande attention est donc de rigueur.

Si cela devient nécessaire, n'hésitez pas tout d'abord à distribuer tous les rayons de réserve que vous pouvez avoir, puis si cela devient nécessaire, à enlever la hausse aux colonies dépourvues pour leur donner de nouvelles réserves. Si vous tardiez trop, il y aurait pour commencer arrêt total de la ponte, puis dans les cas extrêmes, destruction du couvain, de toute façon grave affaiblissement de la colonie et récolte éventuelle compromise. Peut-être allons nous être taxé de pessimiste, mais ce dont nous parlons, nous l'avons vécu. Espérons que juillet viendra nous contredire et récompenser les apiculteurs soigneux et persévérants.

Si malheureusement, comme dit plus haut, vous étiez dans l'obligation de secourir vos colonies, n'oubliez pas surtout les précautions d'usage : abaissement des ouvertures, interventions à la nuit tombante, ordre et propreté, ne rien laisser traîner. En cas de disette à cette saison les risques de pillage sont particulièrement à redouter.

Mais il n'y a pas que la question des provisions. Bien que l'essaimage ait été jusqu'ici modeste (les populations moins fortes que d'habitude en sont probablement la cause), il y a certainement eu des changements de reine, donc des possibilités de reines mal fécondées, ou de colonies orphelines. Un contrôle sérieux s'impose donc. En juillet on peut encore remérer avantageusement une colonie qui pourra non vous donner encore une récolte, mais arriver en excellente condition pour l'hivernage. Eh oui, direz-vous, nous sortons à peine d'un temps hivernal et nous parlons déjà d'hivernage !

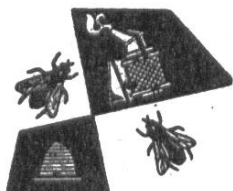
C'est pourtant vrai. L'été bat son plein, mais il n'est jamais trop tôt pour songer à la saison prochaine, et c'est dès maintenant que le rucher doit être en ordre.

En cas de récolte, que nous voulons espérer satisfaisante, ayez de la discipline dans l'observation des prix. Nous vous recommandons une fois de plus de faire contrôler votre miel et de ne livrer que de la marchandise impeccable.

Nous terminerons cet entretien en souhaitant à tous plaisir, satisfaction et rémunération bien méritée d'un travail pas toujours facile.

Marchissy, le 13 juin 1969

Ed. Bassin



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

L'AGRESSIVITÉ DES ABEILLES

Un article fort intéressant publié dans la « Gazette apicole » de décembre 1968 a attiré mon attention sur l'agressivité des abeilles.